

Initiatives ministérielles

Mme Coline Campbell (South West Nova): Monsieur le Président, c'est volontiers que je prends aujourd'hui la parole à l'étape du rapport pour examiner le projet de loi C-65, projet de loi visant à autoriser le gouvernement à emprunter les 25,5 milliards de dollars dont il a besoin pour remplir son rôle. Je me demande vraiment si le gouvernement se soucie de remplir son rôle. Je trouve qu'il entraîne graduellement le Canada vers un mode de vie que nous n'avons pas connu depuis longtemps.

J'ai ainsi l'occasion de signaler à la Chambre que le gouvernement applique mal sa politique financière et qu'il tente sans cesse de se dérober à ses obligations depuis qu'il a accédé au pouvoir en 1984. Naguère, les députés d'en face pouvaient à juste titre blâmer le gouvernement précédent des difficultés financières qui l'affligeaient. Les Canadiens jugent maintenant la performance du gouvernement à la lumière de ses propres normes et de ses propres engagements, et non de celles de gouvernements précédents. Ils voient qu'on ne respecte plus ce qui définissait le Canada: VIA Rail, les accords de financement entre les provinces et le gouvernement fédéral, Air Canada est en vente et accuse des pertes, les lignes aériennes Canadien International connaissent des difficultés croissantes, et la déréglementation qu'il a imposée en ces domaines ne donne pas des résultats avantageux pour le Canada.

Comme preuve de ses propres échecs, le ministre des Finances demande encore une fois à la Chambre de l'autoriser à emprunter des milliards de dollars et à accroître l'endettement de notre pays. Faute d'avoir su lutter contre le déficit, le ministre a vidé le trésor et grandement réduit la capacité du gouvernement de venir en aide aux Canadiens qui, sans qu'ils y soient pour rien, éprouvent d'énormes difficultés, qu'il s'agisse des pêcheurs et des travailleurs d'usines de transformation du poisson des provinces de l'Atlantique, des agriculteurs des provinces des Prairies, des employés mis à pied de toutes les entreprises qui déménagent aux États-Unis à cause de l'Accord de libre-échange.

Les Canadiens en question n'ont accès à aucune aide financière, car le gouvernement fédéral refuse de leur en fournir à moins que les provinces ne s'associent à lui.

Le gouvernement a annoncé tambour battant qu'il donnerait si les provinces se joignent à lui pour venir en aide aux agriculteurs des Prairies. Il est censé avoir de l'argent, du moins pour permettre aux agriculteurs de survivre, jusqu'à ce qu'il s'entende avec les gouvernements des Prairies sur une façon d'aider les agriculteurs. La semaine dernière, il a lancé un programme pour les pêches dans l'Atlantique sous réserve que les provinces ainsi que les sociétés contribuent au programme d'adaptation. Celles-ci s'emploieront ensuite à utiliser le peu

d'argent que le gouvernement fédéral aura mis à leur disposition.

En septembre 1984, le ministre des Finances a mis en garde les Canadiens concernant la situation financière désespérée dans laquelle le gouvernement précédent l'avait laissée. J'étais députée à l'époque et, à mon avis, la situation n'était pas si désespérée, compte tenu des difficultés économiques dont vous venions de sortir avec des taux d'intérêt élevés et une inflation à la hausse.

Ce n'est pas ce qui se passe aujourd'hui. Comparativement à cette époque, nous avons des taux d'intérêt élevés et un faible taux d'inflation. Le ministre a demandé un rapide changement dans l'orientation de la politique, ce qui, d'après lui, réduirait le déficit budgétaire annuel de moitié à la fin de la décennie et réduirait énormément la croissance de la dette publique nette. Il prévoit que cette dette atteindra 400 milliards de dollars si l'on ne met fin à l'héritage du gouvernement précédent. Avec quoi l'a-t-il remplacé? En 1990-1991, on prévoit que la dette publique nette s'élèvera à 379,9 milliards de dollars, à peine au-dessous de ce que le ministre des Finances avait prévu en 1984 et plus du double de ce qu'il a hérité.

Voilà un gouvernement qui a été au pouvoir pendant une période propice du point de vue économique, soit ces six dernières années. Il n'a pas réduit le déficit. Il n'a même pas réduit ses dépenses comme il aurait dû le faire pendant cette période favorable. Nous avons un cabinet plus nombreux que jamais. Nous avons tant de ministres d'État que les gens ne savent pas à qui s'adresser quand ils veulent faire bouger les choses.

Le déficit annuel pour 1989-1990 se chiffre à 30,5 milliards de dollars, soit à peine 4 milliards de moins que le déficit de 34 milliards que le ministre affichait en 1985-1986, la première année entière de gouvernement conservateur.

Pour être plus précis, le maigre progrès qu'il a réalisé en matière de réduction du déficit est attribuable non pas à une diminution des dépenses, comme il l'avait promis en 1984, mais à des hausses d'impôt massives. La famille moyenne de quatre personnes au Canada paie maintenant en moyenne 3 000 \$ de plus qu'en 1984.

Reste à savoir pourquoi. Pour commencer, malgré la fierté notoire que le ministre tire de son habileté à prédire la direction de l'économie, son ministère a constamment sous-estimé les taux de croissance annuels. Pour 1984-1985, par exemple, il avait prédit que la croissance atteindrait des taux de 4,2 et de 2,4 p. 100 respectivement, alors qu'elle s'est chiffrée en fait à 6,3 et 4,8 p. 100. Ce premier échec a, à son tour, fait à mon avis le jeu du gouverneur de la Banque du Canada, dont l'obsession de réduire le taux d'inflation à zéro a poussé le taux d'escompte à 13,75 p. 100. Pareil taux est criminel, et j'y reviendrai dans un instant. Ce taux est extrêmement discriminatoire à l'égard des régions qui n'ont jamais